

*SARL JSA AUDIT*  
*Société d'Expertise Comptable*  
*inscrite au tableau de l'Ordre de Toulouse*  
*et de Commissariat aux comptes*  
*inscrite auprès de la compagnie de Toulouse*  
*20 rue Denfert Rochereau*  
*81 600 GAILLAC*  
*Tél. / 05 63 57 24 29*  
*Fax. / 05 63 57 32 22*  
*SARL au capital de 7622,45 €*  
*Siret 421 314 627 00019 RCS 421 314 627*

<p><b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</b></p>
--

**FRANCAS LOISIRS GAILLAC**  
**L.I.S. Impasse de la Clavelle**  
**81 600 GAILLAC**

**COMPTES ANNUELS CLOS LE**  
**31 DECEMBRE 2010**

*SARL JSA AUDIT*  
*Société d'Expertise Comptable*  
*inscrite au tableau de l'Ordre de Toulouse*  
*et de Commissariat aux comptes*  
*inscrite auprès de la compagnie de Toulouse*  
*20 rue Denfert Rochereau*  
*81 600 GAILLAC*  
*SARL au capital de 7622,45 €*  
*Siret 421 314 627 00019 RCS 421 314 627*

**FRANCAS LOISIRS GAILLAC**  
**L.I.S. Impasse de la Clavelle**  
**81 600 GAILLAC**

<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</b>
---

Mesdames et Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes de l'association, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS.**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondage ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant les données contenues dans les comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

**Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.**

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS.

En application des dispositions de l'article L. 823 - 9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons été conduit à examiner le caractère approprié des principes comptables appliqués, le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, ainsi que la présentation d'ensemble des comptes. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à l'émission de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES.

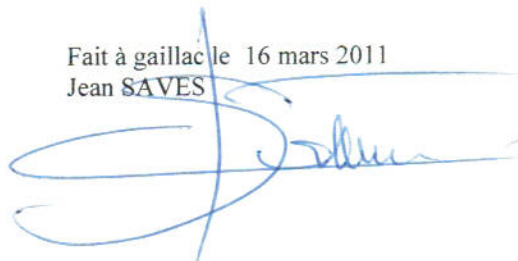
Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

**Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée nous portons à votre connaissance qu'en date du 8 février 2011 nous avons déclenché une procédure d'alerte au vue du déficit dégagé sur le projet des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2010 ainsi que sur le budget 2011. Le conseil d'administration réuni extraordinairement le 18 février 2011 sur cette question a proposé au vote de l'assemblée des mesures qui permettent à l'association de retrouver l'équilibre financier.

Fait à gaillac le 16 mars 2011

Jean SAVES



Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311209
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 384,55 E</b>	<b>2 349,09 E</b>	<b>1 035,46 E</b>	<b>2 256,37 E</b>
Concessions, brevets, licences	3 384,55 E	2 349,09 E	1 035,46 E	2 256,37 E
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>8 566,17 E</b>	<b>7 112,09 E</b>	<b>1 454,08 E</b>	<b>3 711,23 E</b>
Installations techn., mat., outil	715,93 E	715,93 E		214,43 E
Autres immob. corporelles	7 850,24 E	6 396,16 E	1 454,08 E	3 496,80 E
<b>Immobilisations financières</b>	<b>260,85 E</b>		<b>260,85 E</b>	<b>760,85 E</b>
Autres titres immobilisés	30,85 E		30,85 E	30,85 E
Autres immob. financières	230,00 E		230,00 E	730,00 E
<b>TOTAL I</b>	<b>12 211,57 E</b>	<b>9 461,18 E</b>	<b>2 750,39 E</b>	<b>6 728,45 E</b>
<b>Avances &amp; acomptes versés/com.</b>				
<b>Créances</b>	<b>39 719,16 E</b>		<b>39 719,16 E</b>	<b>42 718,49 E</b>
Clients et comptes rattachés	36 211,81 E		36 211,81 E	30 176,81 E
Autres créances	3 507,35 E		3 507,35 E	12 541,68 E
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Disponibilités</b>	<b>70 422,35 E</b>		<b>70 422,35 E</b>	<b>104 960,59 E</b>
Disponibilités	70 422,35 E		70 422,35 E	104 960,59 E
<b>Charges constatées d'avance</b>	<b>228,00 E</b>		<b>228,00 E</b>	
Charges constatées d'avance	228,00 E		228,00 E	
<b>TOTAL II</b>	<b>110 369,51 E</b>		<b>110 369,51 E</b>	<b>147 679,08 E</b>
<b>Charges à répartir/plus.exerc.(III)</b>				
<b>Primes rembours. d'obligations (IV)</b>				
<b>Ecart de conversion actif (V)</b>				
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>122 581,08 E</b>	<b>9 461,18 E</b>	<b>113 119,90 E</b>	<b>154 407,53 E</b>

**SARL JSA AUDIT**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
20, Rue Denfert-Rochereau  
81600 GAILLAC - Tél : 05 63 57 24 29

FRANCAS DE GAILLAC  
ANIMATION SOCIO-CULTURELLE  
L.I.S. IMPASSE LA CLAVELLE

## Compte de résultat

N° Siret 34853064300017  
NAF (APE) 913E  
N° Identifiant  
Période du 01/01/10  
au 31/12/10  
Tenue de compte : EUR

81600 GAILLAC

Document fin d'exercice

Comptabilité 100 14.04

Date de tirage 16/03/11

à 10:48:18

Page : 1

Détail des postes			Au 311210	Au 311209
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Coût d'achat des marchandises			389,98 E	928,29 E
Achats de marchandises			389,98 E	928,29 E
Consommation exercice /tiers			58 538,82 E	70 588,71 E
Autres achats et charges externes			58 538,82 E	70 588,71 E
Impôts, taxes et vers. assimilés			13 814,00 E	10 970,00 E
Impôts, taxes et vers/ assimilés			13 814,00 E	10 970,00 E
Charges du personnel			324 377,31 E	285 988,91 E
Salaires et traitements			251 858,39 E	229 045,29 E
Charges sociales			72 518,92 E	56 943,62 E
Dotations aux amortis. & provisions			13 227,72 E	14 752,14 E
Amort. sur immobilisations			3 302,11 E	4 132,70 E
Amort. pour risque et charges			9 925,61 E	10 619,44 E
Autres charges				
<b>TOTAL I</b>			<b>410 347,83 E</b>	<b>383 228,05 E</b>
QUOTES-PARTS RESULTATS /OP COM (II)				
CHARGES FINANCIERES (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)			2 003,37 E	1 414,56 E
Sur opérations de gestion			2 003,37 E	624,56 E
Sur opérations en capital				790,00 E
PARTICIP. SALARIES EXPANSION (V)				
IMPOTS SUR LES BENEFICES (VI)				
Solde créditeur				
Bénéfice				
<b>TOTAL GENERAL (CHARGES)</b>			<b>412 351,20 E</b>	<b>384 642,61 E</b>

**SARL JSA AUDIT**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
20, Rue Dentert-Rochereau  
81600 GAILLAC - Tél : 05 63 57 24 29

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2010

I. Faits caractéristiques de l'exercice:

Comme en 2009, les contributions volontaires en nature ont été valorisées et ont fait l'objet d'une mention dans la présente annexe au point 3.8 .

II. Principes, règles et méthodes comptables:

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable des associations.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation retenues et la présentation des comptes annuels n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

III. Notes sur le bilan et le compte de résultat

3.1 Tableau de mouvement des immobilisations

Nature	Début	Acquisition	Diminution	Fin
Immo. Incorporelle	3384,55			3384,55
Immo. Corporelle	34463,73		25897,55	8566,18
Immo. financière	760,85		500	260,85
Total	38609,13	0	26397,55	12211,58

**SARL JSA AUDIT**  
**COMMISSAIRE AUX COMPTES**  
20, Rue Dentert-Rochereau  
81600 GAILLAC - Tél.: 05 63 57 24 29

3.2 Tableau de mouvements des amortissements

Nature	Début	Dotation	Reprise	Fin
Immo. Incorporelle	1128,18	1220,91		2349,09
Immo. Corporelle	19832,19	2081,2	15517,23	6396,16
Immo. financière				0
Total	20960,37	3302,11	15517,23	8745,25

3.3 Tableau de mouvements des provisions:

Nature	Début	Dotation	Reprise	Fin
Risques et charges	41465,7	9925,61		51391,31
Dépréciation cptes tiers				0
Dépréciation cptes financiers				0
Provision Congés payés	17288,27	19844,69	17288,27	19844,69
<b>Total</b>	<b>58753,97</b>	<b>29770,3</b>	<b>17288,27</b>	<b>71236</b>

3.4 Échéances des créances et dettes:

	Brut	Moins d'un an	De un à cinq ans	Plus de cinq ans
<b>CREANCES</b>				
Créances actif immo.	260,85	260,85		
Créances actif circul.	0			
<b>Total</b>	<b>260,85</b>	<b>260,85</b>		<b>0</b>
<b>DETTES</b>				
Dettes financières	0			
Autres dettes	62255,21	62255,21		
<b>Total</b>	<b>62255,21</b>	<b>62255,21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

3.5 Charges à payer, produits à recevoir et charges constatées d'avance:

<u>Fournisseurs charges à payer</u>		1 106,30
Honoraires CAC 2010	1 106,30	
<u>Divers charges à payer</u>		
Néant		
<u>Etat, subvention à recevoir</u>		
Néant		
<u>Divers , produits à recevoir</u>		2 407,35
Remboursement formation	2 407,35	
<u>Charges constatées d'avance</u>		
Néant		
<u>Intérêts courus à recevoir</u>		466,94
Intérêts placement BPO	466,94	

### 3.6 Engagements et sûretés réelles:

Engagements financiers donnés	Néant
Crédit Bail	Néant
Engagement de retraite	La provision s'élève à la clôture à 51 391,31 €, la dotation de l'exercice a été de 9 925,61 €.

### 3.7 Suivi des Fonds Associatifs

Fonds associatifs début exercice	84 725,10 €
Affectation du résultat N-1	-29 100,43 €
Fonds associatifs fin exercice	<u>55 624,67 €</u>

### 3.8 Valorisation des contributions volontaires

Ces contributions font l'objet d'une valorisation mais ne sont pas enregistrées en comptabilité.

Personnel municipal mis à disposition	Total
Locaux mis à disposition	13 606,68 €
EDF GDF Eau	10 275,10 €

**SARL JSA AUDIT**  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
20, Rue Dentert-Rochereau  
81600 GAILLAC - Tél : 05 63 57 2495

### 3.9 Subventions

Subvention de fonctionnement de l'exercice	
Mairie	130 000,00 €
Subvention FADLEAP ACSE et FONJEP	15 311,98 €

### 3.10 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat par services

en €	TOTAL	C.L.S.H.	A.L.A.E.	C.L.A.S.
Recettes	354 810,58	167 645,85	172 140,00	14 724,73
Charges	412 351,20	184 963,03	212 580,35	14 807,82
Résultat	-57 840,62	-17 317,18	-40 440,35	-83,09